



Aléa thérapeutique et détail important

Par **Leelion987**, le **28/12/2017 à 22:37**

Bonjour à toutes et à tous,

J'espere que vous avez passé un bon réveillon.

Je vous raconte très brièvement mon histoire: il y a près de 7 ans, j'ai subit une opération chirurgicale qui m'a rendu handicapé suite à un aléa thérapeutique. Aujourd'hui, je reçois l'AAH.

J'aimerais saisir la justice ou l'oniam/crci.

Mais il y a un problème: mon rendez-vous était très proche et il m'était impossible de renouveler ma CMU à temps. J'omet de citer ici volontairement les circonstances (trop personnelles) atténuantes mais j'ai du prendre la carte vitale d'un membre de ma famille car la situation était critique pour ma jambe. Malheureusement, suite à l'opération, la situation s'est fortement dégradée. C'est la toute première fois qu'on fait cette erreur mais la situation l'obligeait (ça ne justifie rien je sais).

Aussi voici ma question: si je fais une demande à l'oniam/crci, dans quelle mesure l'étude de mon dossier sera remis en cause sachant ce détail important?

Sachant ce détail, est-ce qu'un avocat spécialiste acceptera de me suivre?

Merci pour votre aide.

Bien à vous.